*Servez-vous de la présente liste de vérification pour passer en revue les principaux éléments de votre plan d’action d’urgence.* *Cochez chaque élément lorsqu’il a été vérifié.*

**Section 1 : Exhaustivité du programme de préparation aux urgences**

* Le programme bénéficie-t-il de l’appui de la direction?
* Existe-t-il une version écrite du plan d’action d’urgence?
* Un programme de formation est-il activement offert au personnel?
* L’organisation a-t-elle formé un comité de planification des interventions?
* L’organisation a-t-elle effectué une évaluation du programme ÉvaluActionTM?
* L’organisation a-t-elle coordonné son plan d’action d’urgence avec la société de gestion de l’établissement?
* L’organisation a-t-elle coordonné son plan d’action d’urgence avec le personnel de sécurité de l’établissement?
* Les membres du personnel ont-ils reçu des renseignements sur la préparation aux urgences et été encouragés à préparer un plan pour leur résidence et leur famille?
* Le plan d’action d’urgence comprend-il une procédure pour répondre à une urgence médicale?
* Une personne est-elle formée pour évaluer les besoins en matière de sécurité?
* Une procédure est-elle en place pour vérifier la présence des membres du personnel?
* Une procédure est-elle en place pour vérifier la présence des entrepreneurs?
* Une procédure est-elle en place pour vérifier la présence des visiteurs et visiteuses?
* Une procédure précise-t-elle comment les préposé(e)s à la sécurité doivent se présenter en arrivant dans un point de rassemblement?
* Des consignes précisent-elles à quel moment il faut donner le signal de fin d’alerte?
* Des consignes précisent-elles comment traiter les demandes de renseignements des médias?

**Section 2 : Conformité des locaux et des points de rassemblement**

* Les locaux disposent-ils de panneaux indiquant les sorties de secours et les endroits où se mettre à l’abri? Sont-ils exempts de matières dangereuses ou inflammables?
* Les locaux sont-ils situés à proximité de sites dangereux (p. ex. une usine de feux d’artifice, une piste d’atterrissage, une raffinerie)?
* Les locaux affichent-ils des avertissements et diffusent-ils des annonces lors d’une urgence?
* Les points de rassemblement contiennent-ils des installations sanitaires adéquates?
* La taille des escaliers est-elle adaptée aux personnes présentes sur le site, y compris les visiteurs et visiteuses?
* La largeur des cadres de porte est-elle adaptée aux personnes présentes sur le site, y compris les visiteurs et visiteuses?
* Les itinéraires d’évacuation vers les sorties de secours et les abris sont-ils apparents, clairs et faciles à emprunter pour tout le monde (y compris les personnes ayant des capacités physiques limitées)?
* Les zones d’évacuation et de mise à l’abri sont-elles bien indiquées?
* Y a-t-il une aire de réception ou d’accueil dans chaque point de rassemblement?
* L’abri offre-t-il une protection adéquate contre les menaces prévues?
* Les systèmes de communication des points de rassemblement sont-ils en bon état de fonctionnement?
* Les points de rassemblement sont-ils propres, bien éclairés et exempts d’objets épars à proximité?
* Les points de rassemblement sont-ils équipés de radios pouvant recevoir des alertes d’urgence?
* Les points de rassemblement sont-ils assez grands pour accueillir toutes les personnes devant évacuer les lieux ou se mettre à l’abri?
* Les points de rassemblement sont-ils libres de tout obstacle susceptible de freiner l’évacuation?
* Peut-on entendre les annonces aux points de rassemblement?
* Les points de rassemblement sont-ils adaptés aux personnes en situation de handicap qui doivent évacuer les lieux ou se mettre à l’abri?

**Section 3 : Formation des préposé(e)s à la sécurité et du personnel de soutien**

* Une commandante ou un commandant d’intervention a-t-il été nommé pour prendre les commandes en cas de perturbation?
* Des membres du personnel se sont-ils portés volontaires pour devenir préposé(e)s à la sécurité?
* Ces personnes ont-elles reçu une formation officielle sur leurs responsabilités et leurs tâches?
* A-t-on rédigé une description de leurs tâches et responsabilités?
* Travaillent-elles toujours en équipes de deux personnes ou plus?
* Sont-elles formées pour assumer des rôles précis sur chaque site auquel elles sont affectées?
* Sont-elles faciles à reconnaître?
* Sont-elles suffisamment nombreuses pour couvrir l’ensemble de l’établissement à tout moment?
* Sont-elles formées pour donner des instructions claires aux gens lors d’une évacuation?
* Ont-elles l’équipement requis pour accomplir leur travail?
* Leur remet-on une liste de vérification des tâches à accomplir (p. ex. vérifier que chaque étage est vide ou surveiller la cage d’escalier)?
* Possèdent-elles la formation et l’équipement requis pour communiquer entre elles en cas d’urgence?
* Leur apprend-on à accomplir leurs tâches dans le calme et avec professionnalisme?
* Leur donne-t-on pour consigne de quitter le milieu de travail en dernier lors d’une urgence?
* Savent-elles de quelle façon et dans quelles circonstances donner le signal de fin d’alerte?
* Leur apprend-on à raccompagner le personnel jusqu’au lieu de travail après le signal de fin de l’alerte?